



> INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL  
> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## ESTEREL



Identifiant national : 930012582

Type de zone :

Année de description : 1988

Ancien numéro régional : 06-101-100

Zone continentale de type 2

Année de mise à jour : 2015

### > Rédacteurs

Henri MICHAUD, NOBLE V., Stéphane BELTRA, L. THUILLIER, Benoît OFFERHAUS, Joss DEFFARGES, Julien RENET, Sonia RICHAUD, Stéphane BENCE

### > Données générales

**Communes** : Mandelieu la Napoule (06079), Théoule sur Mer (06138)

**Département** : Alpes-Maritimes (06)

**Altitudes** : 0 à 437 mètres

**Superficie** : 1414,97 hectares

**ZNIEFF Type 1 enfant** : 930020143



### > L'inventaire des ZNIEFF



L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

La mise à jour des ZNIEFF de PACA a été réalisée sur la période 2013-2015. Seules la liste des espèces présentes dans chaque zone et les autres informations découlant de celle-ci (commentaire général, bilan des connaissances, intérêts de la zone) ont été mises à jour.



# Cartographie



Carte générée le 07.10.2016 ©IGN SCAN

- ZNIEFF de type 2 n°930012582
- Autre ZNIEFF de type 1
- Autre ZNIEFF de type 2

Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GeoIDE-carto](http://GeoIDE-carto) sur le site de la DREAL PACA.





## ➤ Commentaire général

### Description de la zone

La végétation du massif est dominée par le maquis infiltré par le Pin mésogéen, mais pourrait en l'absence de dégradation évoluer vers la forêt de Chêne liège et la yeuseaie acidiphile à l'intérieur, et vers une brousse à Olivier sauvage et à Lentisque sur le littoral.

### Flore et habitats naturels

Dans les vallons de l'ancien massif volcanique se développe la chênaie verte à Houx, accompagnée d'un cortège d'espèces mésophiles. Les sous bois et les zones ouvertes sont riches en espèces patrimoniales : Laîche de Griolet (*Carex grioletii*), Laîche à épis gynobasiques (*Carex depressa* subsp. *basilaris*), la Laîche d'Hyères (*Carex olbiensis*), l'Osmonde Royale (*Osmunda regalis*), la Doradille lancéolée (*Asplenium obovatum* subsp. *lanceolatum*), le Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), ...

Le Parc Naturel Départemental de la Pointe de l'Aiguille est une des dernières zones préservées du littoral de l'Estérel oriental. Il abrite entre autre, la Barbe de jupiter (*Anthyllis barba jovis*), la Passerine hérissée (*Thymelaea hirsuta*), le Limonium cordé (*Limonium cordatum*), l'Asplénium des Baléares (*Asplenium balearicum*).

### Faune

L'Estérel oriental représente une zone de très grand intérêt pour la faune. Quarante espèces animales d'intérêt patrimonial dont 15 figurent sur la liste des espèces déterminantes y ont été inventoriées.

Chez les mammifères, mentionnons tout d'abord l'existence probable d'une petite population de Chat sauvage *Felis sylvestris*, sans doute la dernière de la région provençale. Ce carnivore farouche correspondant à une espèce déterminante devenue rare aujourd'hui en France. Il affectionne les forêts de feuillus et les forêts mixtes riches en clairières. Le Cerf élaphe *Cervus elaphus*, grand ruminant remarquable, aujourd'hui plutôt forestier, en expansion géographique et numérique en France et en région P.A.C.A., est également présent avec un effectif estimé en 1995 sur l'ensemble du massif de l'Estérel (Var et Alpes Maritimes) à 80 individus environ. Cette espèce, autrefois présente dans le massif, a été introduite en 1961 lors d'un lâcher de 6 individus originaires d'Alsace. C'est la seule population française qui évolue entièrement dans un milieu méditerranéen. Chez les chauves souris, le Molosse de Cestoni *Tadarida teniotis*, espèce rupicole remarquable, rare, à effectifs faibles et donc vulnérable et en danger, thermophile d'affinité méditerranéenne, affectionnant les zones de collines et de montagnes avec falaises, ravins, grottes, constructions, ruines et murailles, jusqu'à 2 500 m. d'altitude, est signalé localement. En ce qui concerne ensuite l'avifaune nicheuse et estivante, les espèces locales comprennent notamment l'Autour des palombes *Accipiter gentilis*, rapace forestier remarquable, d'affinité médioeuropéenne, affectionnant les grands massifs forestiers avec des clairières jusqu'à 2 000 m. d'altitude, dont un couple utilise ce secteur comme zone de chasse, le Circaète Jean le blanc *Circaetus gallicus* (dont un couple utilise ce secteur comme zone de chasse), rapace remarquable d'affinité méridionale, au régime alimentaire ophiophage, le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*, espèce déterminante de rapace diurne rupicole, rare et localisée en France et en région P.A.C.A. mais en augmentation, dont un couple utilise ce secteur comme zone de chasse, le Grand duc d'Europe *Bubo bubo*, espèce remarquable rupicole, qui se nourrit préférentiellement dans les terrains dégagés proches des falaises et autres escarpements rocheux où il niche généralement, jusqu'à 2 600 m. d'altitude, dont un couple utilise ce secteur comme zone de chasse, le Petit duc scops *Otus scops*, espèce remarquable de nette affinité méridionale, encore assez fréquente mais en diminution sensible, présent jusqu'à 1 800 m. d'altitude, le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, espèce déterminante d'affinité méridionale, en diminution, plutôt rare et localisée en France et en région P.A.C.A., habitant les milieux ouverts plats parsemés de vieux arbres, de bosquets et de perchoirs, correspondant ici à un nicheur probable avec 1 couple, le Monticole bleu *Monticola solitarius*, espèce rupicole remarquable d'affinité méditerranéenne, se rencontrant dans les zones de falaises et d'escarpements rocheux, les gorges, les ruines, les garrigues claires rocailleuses, jusqu'à 1 600 m. d'altitude, le Bruant ortolan *Emberiza hortulana*, espèce remarquable xérothermophile des milieux ouverts



et semi ouverts, secs et ensoleillés, parsemés d'arbres et de buissons, d'affinité méridionale, en nette régression en France depuis 1950, jusqu'à 1 300 m. d'altitude, le Bruant fou *Emberiza cia*, passereau remarquable d'affinité à la fois méridionale et montagnarde, propre aux milieux ouverts et rocailleux, secs et ensoleillés, de 300 à 2 600 m. d'altitude, localement signalé comme nicheur probable en 1999, le Bruant proyer *Emberiza calandra*, espèce remarquable de milieux ouverts, encore assez fréquente de nos jours mais en régression. L'herpétofaune est quant à elle représentée par la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni*, espèce méditerranéenne déterminante, assez rare et menacée, et le Lézard ocellé *Timon lepidus*, espèce remarquable d'affinité méditerranéenne des milieux ouverts, rocailleux et ensoleillés. Le Psammodrome d'Edwards *Psammodromus edwardsianus* et l'Hémydactyle verruqueux *Hemidactylus turcicus*, deux espèces remarquables, ont récemment été observées au sein du périmètre. Les amphibiens sont quant à eux représentés par deux espèces remarquables, la Grenouille agile *Rana dalmatina* et le Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*.

Le peuplement entomologique local est particulièrement diversifié ; il comporte aussi un très grand intérêt patrimonial de part la présence de nombreuses espèces rares ou endémiques.

Pour les coléoptères, citons le Carabe de Solier (*Carabus solieri*), espèce déterminante et protégée en France, endémique des Alpes occidentales et de Ligurie, qui fréquente surtout les pelouses subalpines et lisières forestières des étages montagnards et subalpins, le Carabique *Scotodipnus glaber*, espèce déterminante d'affinité ouest-méditerranéenne, assez rare et menacée d'extinction, liée aux endroits froids et humides, notamment des ravins exposés au nord où elle vit sous les pierres ou dans les feuilles mortes profondément enfouies dans le sol, l'humus et le terreau, les mousses et parfois dans les grottes, le Charançon *Omiomima micans*, espèce déterminante de Curculionidés, de petite taille, très rare, endémique des départements littoraux de Provence, le charançon *Ceutorhynchus matthiolae*, espèce déterminante de Curculionidés, endémique des Alpes-Maritimes où elle est très localisée, le Charançon *Raymondionymus fossor*, espèce déterminante de Curculionidés, très rare et endémique du Var et des Alpes-Maritimes, le staphylin *Entomoculia esterelensis*, espèce déterminante de Staphylinidés, endémique de Provence, où elle se localise dans les sols chauds et assez secs, souvent au pied des arbres contre les souches.

Du côté des lépidoptères il est important de signaler la présence de l'Hespérie de la balotte (*Carcharodus baeticus*), espèce déterminante d'Hespéridés d'affinité ouest-méditerranéenne, rare et localisée, affectionnant les pelouses sèches et surfaces pâturées où croissent ses plantes hôtes, en particulier le Marrube commun (*Marrubium vulgare*), de l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*), espèce remarquable à aire de distribution morcelée, inféodée aux milieux rocheux où croissent les plantes nourricières de sa chenille, des orpins (*Sedum*), de la Diane (*Zerynthia polyxena*), espèce méditerranéo-asiatique, protégée au niveau européen, localement inféodée aux prairies ou fond de vallons humides bordures où croît sa plante nourricière locale *Aristolochia rotunda* et la Nonagrie des marais (*Archanara geminipuncta*), espèce remarquable de papillon de nuit, en populations localisées et dispersées un peu partout en France, plus rare dans le Sud, inféodée aux milieux marécageux et dont la chenille endophyte vit dans les tiges de roseau (*Phragmites australis*). A noter également la présence de la Cigale argentée (*Tettigetta argentata*), espèce remarquable d'affinité méditerranéenne qui recherche les milieux arides parsemés d'arbustes et du Grand fourmilion (*Palpares libelluloides*), espèce remarquable de neuroptère, assez commune mais toujours localisée aux steppes et autres formations herbacées maigres et sèches.

Parmi les autres arthropodes, citons deux espèces déterminantes de diplopodes (« mille-pattes ») les iules *Dolichoium tongiorgii*, endémique franco-italienne en limite d'aire, localisée en France aux Alpes-Maritimes et aux Bouches-du-Rhône, halophile se rencontrant sur les plages, et *Typhloiulus sculterorum*, endémique du département des Alpes-Maritimes où elle est très localisée. Citons enfin le cloporte *Porcellio spinipennis*, espèce remarquable dont la répartition est restreinte à la Provence (Vaucluse, Var et Alpes-Maritimes) et au N.-O. de l'Italie, d'affinité montagnarde (jusqu'à 2 600 mètres) mais pouvant également se rencontrer à proximité de la mer.



## > Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes.  
Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

## > Délimitation de la zone

### Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Contraintes du milieu physique

### Commentaire de délimitation :

La Znieff correspond à la portion orientale du massif de l'Estérel, incluant l'ancien massif volcanique de Maure Vieille, réputé pour ses formes de relief et ces couleurs. Toute la zone littorale a été exclue compte tenu du degré d'artificialisation qu'elle présente, à l'exception du parc départemental de la Pointe de l'Aiguille à la Pointe Saint-Marc.

## > Intérêt de la zone

### Critère patrimonial :

Ecologique

Faunistique  
Invertébrés (sauf insectes)  
Insectes  
Reptiles  
Oiseaux  
Mammifères

Floristique  
Ptéridophytes  
Phanérogames

## > Bilan des connaissances

Mammifères : Faible  
Oiseaux : Faible  
Reptiles : Faible  
Amphibiens : Faible  
Poissons : Nul  
Insectes : Faible  
Invertébrés (sauf insectes) : Faible

Phanérogames : Moyen  
Ptéridophytes : Moyen  
Bryophytes : Nul  
Algues : Nul  
Champignons : Nul  
Lichens : Nul  
Habitats : Nul



## > Habitats patrimoniaux

Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
22.3411	Groupements terrestres à Isoètes	C3.4211	Communautés terrestres à Isoète	Pr
35.3	Pelouses siliceuses méditerranéennes	E1.811	Pelouses siliceuses ouest-méditerranéennes	IC
44.5	Galeriers méridionales d'Aulnes et de Bouleaux	G1.131	Forêts galeriers méridionales à [Alnus glutinosa]	
45.211	Forêts provençales de Chênes lièges	G2.1111	Chênaies à Chêne-liège provençales	IC
61.32	Eboulis provençaux	H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	IC

(\*) CB = Corine Biotopes

(\*\*) EUNIS = European Nature Information System

(\*\*\*) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire

Autres habitats remarquables :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
32.13	Matorral à Genévriers	F5.1311		
32.216	Fourrés à Lauriers	F5.516	Fourrés à [Laurus]	IC
42.82	Forêts de Pins mésogéens	G3.723		
45.313	Forêts de Chênes vert des collines catalo-provençales	G2.1213	Chênaies à Chêne vert des collines catalano-provençales	IC
62.28	Falaises siliceuses provenço-ibériques	H3.18	Falaises siliceuses thermophiles ouest-méditerranéennes	IC

(\*) CB = Corine Biotopes

(\*\*) EUNIS = European Nature Information System

(\*\*\*) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



## ➤ Espèces patrimoniales

Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

Flore (TAXREF v5.0)

	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<b>Ptéridophytes</b>		
<i>Asplenium balearicum</i> (Doradille des Baléares)	2011	
<i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>lanceolatum</i> (Asplenium de Billot)	2013	PR
<i>Blechnum spicant</i> (Blechnum en épi)	2012	PR
<i>Cheilanthes tinaei</i> (Cheilanthès de Tineo)	2002	
<i>Notholaena marantae</i> (Cheilanthès de Maranta)	2008	PR
<i>Ophioglossum azoricum</i> (Ophioglosse des Açores)	2008	PN
<i>Ophioglossum lusitanicum</i> (Ophioglosse du Portugal)	2012	PR
<i>Osmunda regalis</i> (Osmonde royale)	2013	PR
<i>Polystichum setiferum</i> (Polystic à frondes soyeuses)	2012	PR
<b>Phanérogames</b>		
<i>Aira provincialis</i> (Canche de Provence)	2013	PR
<i>Aira tenorei</i> (Canche de Tenore)	2008	
<i>Airopsis tenella</i> (Airopsis délicat)	2013	PR
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Orchis à fleurs lâches)	2003	PR
<i>Anthyllis barba-jovis</i> (Arbuste d'argent)	2010	PN
<i>Asperula laevigata</i> (Aspérule lisse)	2008	
<i>Bellevalia romana</i> (Bellevalia de Rome)	2002	PN
<i>Biserrula pelecinus</i> (Biserrule en forme de hache)	2008	PR
<i>Brassica montana</i> (Chou des montagnes)	2010	PR
<i>Carex depressa</i> subsp. <i>basilaris</i> (Laîche à épis dès la base)	2013	PR
<i>Carex grioletii</i> (Laîche de Griolet)	2012	PN
<i>Ceratonia siliqua</i> (Caroubier)	2013	PN
<i>Chaetonychia cymosa</i> (Paronyque en forme de cyme)	-	PR
<i>Chamaerops humilis</i> (Chamaerops nain)	2012	PN
<i>Cleistogenes serotina</i> (Cleistogène tardif)	2008	PR
<i>Geranium lanuginosum</i> (Géranium laineux)	2013	PR
<i>Gratiola officinalis</i> (Gratiolle officinale)	2007	PN
<i>Helichrysum italicum</i> (Immortelle d'Italie)	2014	PR
<i>Heteropogon contortus</i> (Herbe à moutons)	2009	PN
<i>Hypericum androsaemum</i> (Millepertuis Androsème)	2008	
<i>Isoetes duriei</i> (Isoète de Durieu)	2012	PN
<i>Lavatera punctata</i> (Lavatère ponctuée)	2008	PR
<i>Lythrum borysthenticum</i> (Pourpier d'eau du Dniepr)	2012	
<i>Nectaroscordum siculum</i> subsp. <i>siculum</i> (Ail de Sicile)	1999	PN
<i>Nerium oleander</i> (Nérion laurier-rose)	2012	PN
<i>Orobanche fuliginosa</i> (Orobanche)	2013	
<i>Quercus crenata</i> (Faux chêne-liège)	2008	PN
<i>Romulea columnae</i> (Romulée de Colonna)	2012	PR
<i>Romulea rollii</i> (Romulée de Rolli)	2014	PR
<i>Rubus incanescens</i> (Ronce)	2013	
<i>Sedum stellatum</i> (Orpin pourpre)	-	
<i>Serapias olbia</i> (Sérapias d'Hyères)	2008	PR
<i>Serapias strictiflora</i> (Sérapias)	2011	



<i>Spiranthes aestivalis</i> (Spiranthe d'été)	2010	PN
<i>Taeniatherum caput-medusae</i> (Taéniathérum tête-de-méduse)	-	
<i>Thymelaea hirsuta</i> (Passerine hérissée)	2010	PR
<i>Trifolium ligusticum</i> (Trèfle de Ligurie)	2013	
<i>Veronica montana</i> (Véronique des montagnes)	2008	
<i>Visnaga daucooides</i> (Amми visnage)	1954	
<i>Vitex agnus-castus</i> (Gattilier)	1999	PN

## Faune (TAXREF v7.0)

	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<b>Diploptides</b>		
<i>Dolichoilulus tongiorgii</i>	1999	
<i>Typhloiulus sculterorum</i>	1999	
<b>Insectes - Coléoptères</b>		
<i>Carabus solieri</i> (Carabe de Solier)	1999	PN
<i>Ceutorhynchus matthiolae</i>	1999	
<i>Entomoculia esterelensis</i>	1999	
<i>Omiamima micans</i>	1999	
<i>Pararaymondionymus fossor</i>	1999	
<i>Scotodipnus glaber</i>	1999	
<b>Insectes - Lépidoptères Rhopalocères</b>		
<i>Carcharodus baeticus</i> (Hespérie de la ballote)	2008	
<b>Reptiles</b>		
<i>Testudo hermanni</i> (Tortue d'Hermann)	1996	PN
<i>Timon lepidus</i> (Lézard ocellé)	2007	PN
<b>Oiseaux</b>		
<i>Coracias garrulus</i> (Rollier d'Europe)	1996	PN
<i>Falco peregrinus</i> (Faucon pèlerin)	2000	PN
<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> (Cormoran huppé de Méditerranée)	2012	PN
<b>Mammifères (hors Chiroptères)</b>		
<i>Felis silvestris</i> (Chat sauvage)	1996	PN

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

## Autres espèces remarquables :

## Flore (TAXREF v5.0)

	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<b>Phanérogames</b>		
<i>Anemone coronaria</i> (Anémone couronnée)	2012	PN
<i>Carex olbiensis</i> (Laîche d'Hyères)	2014	PR
<i>Carex punctata</i> (Laîche ponctuée)	2013	PR
<i>Carex remota</i> (Laîche espacée)	2012	PR
<i>Gladiolus dubius</i> (Glaïeul douteux)	2007	PN
<i>Orchis coriophora subsp. fragrans</i> (Orchis à odeur de vanille)	2013	PN
<i>Serapias neglecta</i> (Sérapias négligé)	2010	PN
<i>Silene neglecta</i> (Silène négligé)	2010	
<i>Simethis mattiazzii</i> (Simethis à feuilles aplaties)	2014	PR
<i>Teucrium fruticans</i> (Germandrée arbustive)	2008	PN

## Faune (TAXREF v7.0)





	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<b>Crustacés - Isopodes</b>		
<i>Porcellio spinipennis spinipennis</i>	2000	
<b>Insectes - Hémiptères</b>		
<i>Tettigetta argentea</i>	2007	
<b>Insectes - Lépidoptères Hétérocères</b>		
<i>Archana geminipuncta</i>	1996	
<b>Insectes - Lépidoptères Rhopalocères</b>		
<i>Scolitantides orion</i> (Azuré des orpins)	1996	
<i>Zerynthia polyxena</i> (Diane)	1996	PN
<b>Oiseaux</b>		
<i>Accipiter gentilis</i> (Autour des palombes)	1996	PN
<i>Bubo bubo</i> (Grand-duc d'Europe)	1996	PN
<i>Circaetus gallicus</i> (Circaète Jean-le-Blanc)	1996	PN
<i>Emberiza cia</i> (Bruant fou)	1999	PN
<i>Emberiza hortulana</i> (Bruant ortolan)	1996	PN
<i>Miliaria calandra</i> (Bruant proyer)	1996	PN
<i>Monticola solitarius</i> (Monticole bleu)	1996	PN
<i>Otus scops</i> (Hibou petit-duc)	1996	PN
<i>Tetrao tetrix</i> (Tétras lyre)	1983	PN
<b>Mammifères (hors Chiroptères)</b>		
<i>Cervus elaphus</i> (Cerf élaphe)	1997	PN
<b>Mammifères - Chiroptères</b>		
<i>Tadarida teniotis</i> (Molosse de Cestoni)	1999	PN

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.



## ➤ Sources

### Auteurs (dernières observations) :

Benoit OFFERHAUS - SILENE ; SANT S. - SILENE ; BERNARD-LAURENT A. ; SOGNIER ; Jean-Marie SOLICHON - SILENE ; MICHAUD H. - SILENE ; Jacques VINCENT CARREFOUR - SILENE ; KULESZA Vincent - SILENE ; HAQUART A. ; BARET J. - SILENE ; BELAUD M. ; Association ANTOINE RISSO - SILENE ; Office National de la Chasse (O.N.C.) / F.D.C. - Réseau ←guil→Cervidés-Sanglier←guil→ ; MICHAUD H. ; BENCE S. - CEN PACA ; ABOUCAYA A. ; C.B.N.M.P. ; SANT S. ; Katia DIADEMA - SILENE ; Jean BOSSU - SILENE ; BURNAT E. - SILENE ; VANDERPERT H. - SILENE ; Inflovar ; NOBLE V. - SILENE ; POLIGNE J.-L. ; HOLDEN SILENE ; SALANON R. - SILENE ; STEIN Mareike - SILENE - CEN PACA ; ARNOUX J.-C. - SILENE ; BOET M. ; SAATKAMP A. - SILENE ; BOET M.

### Bibliographie :

- ABOUCAÏ A., QUERTIER P., 1996** - *Forêt Domaniale de l'Estérel: Flore remarquable et végétation. Éléments patrimoniaux à l'usage du gestionnaire. O.N.F Provence-Alpes-Côte-d'Azur & Conservatoire Botanique National de Porquerolles.*
- ALBERT A., JAHANDIEZ E., 1908** - *Catalogue des plantes vasculaires du Var. Librairie des Sciences naturelles Paul Klincksieck, Paris (réimpression 1985, Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon).*
- ANONYME, 1991** - *Projet d'habitat golf de Fréjus; Etude d'impact Faune Flore. A.M.B.E., 130p*
- BARBERO M., LOISEL R., 1974** - *Carte écologique des Alpes au 1/100 000e, feuille de Cannes. Doc. Carte Ecol. Alpes 14, 81-100.*
- BARBERO M., LOISEL R., POIRION L., 1969** - *Sur quelques aspects mal connus de la flore et de la végétation de l'Estérel. Le monde des plantes 364, 4-7.*
- BELTRA S., GANDIOLI J.-F., MESTELAN G., 2000** - *Parc Naturel Départemental du San Peyre. Plan de Gestion. Rapport du C.E.E.P. pour l'Office National des Forêts (O.N.F.) / Service Départemental des Alpes-Maritimes (S.D. 06).*
- CHARPIN A., SALANON R., 1988** - *Catalogue de l'Herbier Burnat des Alpes Maritimes. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève édts.*
- HEBRARD J.-P., 1970** - *Formations muscinales rupicoles de Provence cristalline. Ann. Fac Sc. Marseille 44, 99-119.*
- LAVAGNE A., 1994** - *Etude phytosociologique et Floristique complémentaire de la propriété Rocamar, vallon d'Antheor-St Raphaël, Var. Laboratoire de Phytosociologie et Cartographie végétale, Université de Provence, Marseille.*
- LAVAGNE A., 1995** - *Acquisitions récentes pour la flore du département du Var. Le Monde des Plantes 452 20-23.*
- MILANO J., 1960** - *D.E.S. de Géobotanique, Faculté des Sciences de Marseille.*
- MOSSOT M., 1999** - *Liste des espèces d'intérêt patrimonial d'Arthropodes pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. 1.- Espèces déterminantes. Programme d'actualisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. 11ème génération de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Rapport du C.E*
- ORSINI P., PONEL P., VARENNE T., BELTRA S., 1996** - *Etude faunistique du massif de l'Esterel. Rapport du C.E.E.P. pour l'Office National des Forêts / Service départemental du Var. 33 p.*
- PERREYMOND J. H., 1833** - *Plantes phanérogames qui croissent aux environs de Fréjus avec leur habitat et l'époque de leur fleuraison. F.-G. Levrault, Paris ; Aragon père, Fréjus & Perreymond-Dufort, Brignoles.*
- POIRION L., SALANON R., 1976** - *Compte rendu sommaire de la 105ème session extraordinaire de la Société: Région de Grasse: Estérel et Préalpes. Bull. Soc. Bot. Fr. 123, 591-607.*
- SALANON R., 1995** - *Sur quelques plantes vasculaires rares ou peu observées à l'étage inférieur des Alpes Maritimes. Riv. Scient. 13-32.*
- SALANON R., 1999** - *Carex grioletii Roemer dans l'Esterel ( Alpes-Maritimes et Var). Le Monde des Plantes 465, 17-19.*
- SALANON R., GANDIOLI J.-F., KULESZA V., PINTAUD J.-C., 1994** - *La flore littoral des*



*Alpes-Maritimes : Evolution depuis le XIXème siècle et bilan actuel. Biocosme Méditerranéen 11, 53-329.*

**SALANON R., KULESZA V., MERCY L., 1998 - Mémento de la flore protégée des Alpes-Maritimes. O.N.F. éd., Paris.**

**THIERY A., DEFAYE D., 2000 - Inventaire des Crustacés de la région PACA / Programme ZNIEFF-PACA. Détermination des espèces d'intérêt patrimonial. Version corrigée, 15 avril 2000. Programme d'actualisation 1996-2000 de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. de la région P.A.C.A. Rapport du C.E**

**RAYMOND V. (coord.), 2008 - Plan de gestion du Parc naturel départemental de l'Estérel**

**(Alpes-Maritimes - 06). ECOMED/Conseil Général des Alpes-Maritimes. 2 vol.**

